

LA MLDS : Pour qui ? Pour quoi ?

La mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) vise à prévenir le décrochage scolaire, faciliter l'accès au diplôme et à la qualification des jeunes de plus de 16ans en situation de décrochage et à sécuriser les parcours de formation.



Elle travaille en relation avec de nombreux acteurs locaux mobilisés autour de la formation et de l'insertion des jeunes. C'est pourquoi elle développe de multiples partenariats locaux avec d'autres instances concernées par les enjeux du décrochage scolaire dans le cadre d'alliances éducatives externes : associations, collectivités territoriales, entreprises, services sociaux, de santé, de justice...

La Classe de Remobilisation

Nos Missions

- **Accueillir et prendre en charge**, sous statut scolaire, les jeunes âgés de plus de 16 ans qui risquent de quitter ou qui ont déjà quitté le système éducatif sans avoir obtenu de diplôme ni un niveau de qualification suffisant.
- Permettre aux jeunes concernés de **reprendre confiance en eux, de recréer du lien avec l'environnement social**, éducatif et familial, d'être en capacité de se projeter dans l'avenir, devenant acteurs de leur projet de formation et d'insertion.
- **Travailler en relation avec de nombreux acteurs locaux** mobilisés autour de la formation et de l'insertion des jeunes.
- Aider à la **mise en place de parcours aménagé** de la formation initiale (PAFI)
- **Remettre à niveau systématiquement les connaissances**
- **Travailler sur le projet d'orientation et la construction du projet personnel et professionnel.**
- **Préparer le jeune au monde professionnel** en lui proposant des stages en entreprise.

Nos Moyens d'Actions

- ⇒ **De** nombreuses matières générales et professionnelles. Nous disposons d'**une salle** disposant de moyens techniques performants : (Ordinateurs, imprimantes couleurs vidéoprojecteurs, ...) et nécessaires pour optimiser les enseignements et les recherches.
- ⇒ **Participations à des forums** de recherche de formation et d'emploi.
- ⇒ **Insertion dans le milieu professionnel** par le biais de stages en entreprise.
- ⇒ **Mise en place d'ateliers spécifiques** aidant à la construction personnelle et professionnelle du jeune : atelier du cinéma, formation au premier secours, réalisation d'un porte folio,

